

Mag Centre, 17 juillet 2015

Coopération judiciaire franco-marocaine : Doligé contre, Sueur s'abstient

vendredi, 17 juillet 2015

[faimc](#) [Partager](#) [25](#) [Tweet](#) [2](#) [8+1](#) [0](#) [👍](#) [👎](#) [★](#)

Le protocole de coopération judiciaire franco-marocaine a été adopté dans la nuit du 15 au 16 juillet au Sénat par 309 voix pour, 29 voix contre et 5 abstentions. Cette entraide judiciaire a été exigée par le roi Mohammed VI après un an de brouille diplomatique. Ayant déjà reçu l'aval de l'Assemblée nationale, il va pouvoir entrer en application.

